JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 31 (1890), p. 1-10

<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1890__31__1_0>

© Société de statistique de Paris, 1890, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (http://www.numdam.org/conditions). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
http://www.numdam.org/

Ce numéro contient la Liste des Membres de la Société, voir pages 24-32.

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 1. — JANVIER 1890.

FACULTÉ DE DROIT
SALLE DE TRAVAIL
ÉTUDES ÉCONOMIQUES & STATISTIQUES

I.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DES 20 NOVEMBRE ET 18 DÉCEMBRE 1889.

1° Séance du 20 novembre 1889.

SOMMAIRE. — Liste des membres proposés pour le Bureau de 1890. — Les conferences de statistique organisées par la Societé de statistique de Paris a la Réunion des officiers. — La bibliothèque de la Société. — Présentation des ouvrages. — Les constructions graphiques et leur emploi en statistique, par M. Vauthier.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. A. de Crisenoy, vice-président.

M. DE CRISENOY remercie ses collègues du Bureau de l'avoir appelé à présider la séance de ce jour, en l'absence de M. Paul Leroy-Beaulieu, retenu chez lui par un deuil cruel, la perte de sa fille, à peine âgée de onze ans. La plupart des membres de la Société ont tenu à honneur d'assister aux funérailles, et la Société tout entière envoie à notre Président et à sa famille, si douloureusement éprouvés, l'expression de ses regrets et de sa vive sympathie.

Le procès-verbal de la séance d'octobre est adopté.

M. le Président rappelle qu'il y aura lieu de procéder, dans la séance du 18 décembre, à l'élection des membres appelés à compléter le Bureau et le Conseil pour l'année 1890.

Conformément à l'article 6 du Règlement, le Conseil a désigné au choix de la Société les membres ci-après désignés :

Président honoraire . M. Eug. TISSERAND, directeur de l'agriculture.

Président . . . . . M. Octave KELLER, ingénieur en chef des mines, en remplacement de M. Paul Leroy-Beaulieu, président sortant en vertu de l'article 7 des Statuts.

Vice-présidents . . . MM. Th. Ducrocq, professeur à la Faculté de droit de Paris, en remplacement de M. Eug. Tisserand, vice-président sortant en vertu des Statuts ; Adolphe Coste, publiciste, en remplacement de M. O. Keller, proposé pour la présidence.

Membres du Conseil . MM. Paul Chalvet et Victor Turquan en remplacement de MM. Ducrocq et Coste, proposés pour la vice-présidence.

En communiquant cette liste, M. le Président fait observer qu'en vertu de l'article 6 du règlement, toute candidature proposée par cinq membres au moins est de droit ajoutée à la liste du Conseil, pourvu qu'elle soit conforme aux articles 5 et 8 des Statuts et transmise au Secrétaire général dans le délai de huit jours.

Il est procédé à l'élection de deux membres nouveaux.

Sur la proposition de MM. E. Levasseur et V. Turquan, M. le commandant Quévillon, breveté d'état-major, est nommé **membre titulaire.**

D'autre part, M. Guillermo Herrea, sous-directeur de la statistique du Mexique, dont on a pu remarquer les beaux travaux à l'Exposition universelle, reçoit, sur la demande de MM. Vannacque et Loua, le titre de **membre associé.**

Invité par M. le Président à prendre la parole, M. E. Levasseur informe la Société que, sur l'initiative de M. Cheysson, le Conseil a organisé, à la demande de M. le Ministre de la guerre, un certain nombre de conférences de statistique et de géographie économique, destinées à l'instruction des aspirants à l'intendance militaire, mais qui seront, en même temps, ouvertes gratuitement au public.

Ces conférences auront lieu le *samedi de chaque semaine, à 8 heures et demie du soir,* dans la salle d'escrime de la *Réunion des officiers,* rue Bellechasse, n° 37, à partir de samedi 23 novembre 1889, jusqu'au samedi 1er mars 1890 inclusivement.

La première séance, consacrée à une conférence de M. Levasseur, membre de l'Institut, sera ouverte par M. Paul Leroy-Beaulieu, membre de l'Institut, au nom de la Société de statistique de Paris.

M. Levasseur invite expressément tous les membres de la Société à accompagner leur Président et à participer aux conférences suivantes dont voici le programme :

1) *Généralités sur la statistique.*

Conférences.	Samedis.
1re. — M. E. Levasseur. La statistique, son objet, son histoire	23 nov. 1889
2e. — M. E. Cheysson. Les méthodes de la statistique	30 —
3e. — M. le Dr Bertillon. L'organisation des bureaux de statistique en France et à l'étranger	7 déc.

2) *Statistique et géographie économiques.*

4e. — M. Levasseur. La production et le commerce des céréales dans le monde	14 déc.
5e. — M. Levasseur. La culture et la production du froment en France.	21 —
6e. — M. de Foville. Le sel et le sucre dans le monde.	28 —
7e. — M. de Foville. Le vin dans le monde	4 janv. 1890
8e. — M. E. Tisserand. La production et le commerce de la viande dans le monde	11 —

Conférences.	Samedis.
9e. — M. E. Tisserand (ou son délégué). Le bétail et les fourrages en France	18 janv. 1889
10e. — M. Pigeonneau, professeur à la Sorbonne. Les régions agricoles de la France	25 —
11e. — M. Pigeonneau. Le commerce de la France	1er fév.
12e. — M. Cheysson. Les transports par routes, canaux et chemins de fer en France	8 —
13e. — M. Tisserand (ou son délégué). Les forêts et le commerce des bois en France	15 —
14e. — M. O. Keller. Le charbon, le fer et l'acier en France	22 —
15e. — M. Pigeonneau. L'industrie textile en France	1er mars.

Des applaudissements unanimes saluent la communication de M. E. Levasseur, dont les conclusions sont votées par la Société.

M. Aug. Vannacque se dit heureux de pouvoir annoncer officiellement à la Société que les locaux que le Ministre du commerce et de l'industrie a bien voulu, sur la demande de M. de Foville, notre ancien président, affecter, dans l'Hôtel du ministère, rue de Varennes, à la bibliothèque de la Société de statistique, sont actuellement aménagés et prêts à la recevoir. Ce local est entièrement séparé de la bibliothèque du ministère. Cette dernière n'en sera pas moins ouverte aux membres de la Société de statistique qui voudraient y travailler. Ils y trouveront des documents précieux qu'ils pourront consulter sur place et sans autre formalité.

M. le Président se félicite de cet excellent résultat, et il en exprime, au nom de la Société, toute sa reconnaissance à M. de Foville, qui a entamé les premières négociations à ce sujet, ainsi qu'à M. Vannacque qui en a assuré la réussite, au delà même des vœux qui avaient été exprimés. Un témoignage de notre gratitude sera adressé à M. le Président du Conseil, ministre du commerce et de l'industrie, pour les mesures qu'il a prises et qui sont si avantageuses à la Société de statistique de Paris.

M. le Secrétaire général fait une rapide énumération des ouvrages transmis à la Société. Parmi les ouvrages venus de l'étranger, il cite la *Statistique des œuvres pies en Italie,* le *Tableau du commerce de la Russie,* le *Commerce de la Bulgarie,* et le dernier fascicule du *Journal de la Société de statistique de Londres,* où l'on remarque une traduction de l'article que notre collègue, M. Neymarck, a consacré aux valeurs mobilières.

De France, la Société a reçu la *Statistique des voies navigables pour 1888,* ouvrage très considérable et qui fait le plus grand honneur au ministère des travaux publics, non seulement par ce qu'il contient, mais par la rapidité de son exécution. Parmi les documents officiels, il y a encore à citer, l'*Atlas du ministère des finances,* qui mériterait une mention détaillée, et l'*Atlas de la Caisse des retraites pour la vieillesse,* où l'on trouve l'expression graphique de la grande table de mortalité établie d'après ses propres opérations.

Notre collègue, M. Coste, nous a gratifiés de sa dernière brochure sur le Congrès monétaire, et M. O. Keller, de son ouvrage sur les accidents, où l'on remarque particulièrement une statistique toute nouvelle sur les accidents résultant de l'explosion des machines à vapeur.

Enfin, M. de Foville a bien voulu nous offrir la seconde édition de sa *France*

économique qui a trouvé partout le succès qu'elle mérite, et même à l'Exposition universelle, où certains lecteurs trop zélés, mais peu délicats, se sont approprié les exemplaires qui s'y trouvaient.

M. DE CRISENOY dépose alors sur le bureau la dernière *Situation financière des communes,* établie sur les budgets primitifs de 1889, et demande la permission d'en faire ressortir les résultats les plus saillants. Les revenus ordinaires des communes (Paris excepté) sont évalués pour 1889 à 253 millions, présentant sur 1888 un excédent de 5 millions de francs. Les centimes ordinaires ont augmenté de 41,000 fr., ce qui est la plus forte augmentation connue depuis 1885. — L'accroissement a été beaucoup plus faible pour les centimes extraordinaires; enfin, la moyenne des impositions communales est restée à peu près stationnaire, la variation n'ayant été que de 54 à 55.

M. CHEYSSON fait hommage à la Société, au nom du Ministre des travaux publics, du dernier Album graphique de son ministère. Cet album offre une grande variété et des figures nouvelles d'un grand intérêt. Il lui a été consacré une notice spéciale qu'on trouvera plus loin.

M. V. TURQUAN présente à son tour un exemplaire de la *Statistique agricole des États-Unis.* Cet album indique, dans un certain nombre de cartes teintées, la répartition géographique des principales productions agricoles, ainsi que des notices très intéressantes sur l'économie rurale de ce pays. Il fait remarquer, à ce propos, que les représentations graphiques qui se trouvent dans cet ouvrage sont calquées sur celles que M. Cheysson a établies, de concert avec M. Tisserand, dans l'atlas qui accompagne la grande enquête de 1882. C'est un fait qu'il convenait de signaler, car il prouve que les pays étrangers et l'un de ceux où la statistique est le plus en honneur, savent apprécier les publications françaises et les prennent quelquefois pour modèle.

A la suite de ces diverses présentations, l'assemblée reprend son ordre du jour.

M. VAUTHIER achève alors sa communication sur les constructions graphiques et leur emploi en statistique. Son travail, que tous les statisticiens consulteront avec le plus grand profit, sera inséré *in extenso* dans notre Journal.

En terminant, l'orateur fait hommage à la Société de deux superbes tableaux, qui ont figuré à l'Exposition universelle de 1878 et où il a rassemblé le résultat de ses recherches sur les cartes à courbes de niveau, dont il a été un des principaux promoteurs.

La séance est levée à onze heures et demie.

2e Séance du 18 décembre 1889.

SOMMAIRE. — Élections pour le renouvellement du bureau et du Conseil. — Communication de M. Ducrocq sur la question de la nationalité au point de vue du dénombrement. Discussion : MM. Turquan, Levasseur, Yvernès et Liégard.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. de Crisenoy, l'un des vice-présidents.

Le procès-verbal de la séance du 20 novembre est adopté.

Il est procédé à l'élection de deux membres nouveaux.

Sont élus à l'unanimité, *membres titulaires :*

MM. Jean-Paul Roux, publiciste, présenté par MM. Th. Ducrocq, Hartmann et Loua ;

Calixte Carraby, contrôleur général du Crédit lyonnais, dont la candidature a été présentée par MM Lafabrègue et Yvernès.

Après le dépouillement de la correspondance, qui contient une lettre de remerciement de M. Parmentier, chef de cabinet du président du Conseil, récemment élu membre de la Société, et deux lettres, l'une de M. Cérisier qui, avant de partir pour le Sénégal, prie la Société d'agréer un travail qu'il a fait pour elle, sur la situation économique de la Guyane, et l'autre, de M. François Bernard qui, retenu chez lui par une indisposition, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance de ce jour. Il est sursis à la présentation des ouvrages offerts à la Société, et M. le Président donne la parole à M. Th. Ducrocq.

M. Th. Ducrocq lit un mémoire étendu, sur la question de la nationalité au point de vue du dénombrement de la population dans chaque pays, et ses rapports avec la loi française sur la nationalité du 26 juin 1889.

L'orateur, après avoir, avec les statistiques, montré l'invasion continue de l'élément étranger dans notre population, s'attache principalement à ceux qui sont nés sur notre territoire, qui y vivent de notre vie depuis plusieurs générations, et qui ne s'abstiennent de la naturalisation que dans l'espoir d'éviter le service militaire. La loi du 26 juin est heureusement venue qui déjouera ces calculs. D'autre part, elle accroîtra le nombre des naturalisés, dont le chiffre de cent mille est infime, rapproché de onze cent mille étrangers.

Cela posé, il est du devoir de la statistique de discerner dans ces agglomérations étrangères, ceux qui sont vraiment étrangers de ceux qui sont devenus Français. Il lui incombe d'appliquer exclusivement la loi du pays, et cela dans chaque pays.

La communication de M. Ducrocq est accueillie par d'unanimes applaudissements, et le Président, se faisant l'interprète de l'assemblée, adresse à l'auteur ses plus vives félicitations. On trouvera dans un de nos plus prochains numéros le mémoire de M. Ducrocq.

Un court débat s'engage au sujet de la question qui vient d'être traitée.

M. Turquan reconnaît qu'il serait désirable que les déclarations de nationalité pussent être contrôlées, mais cela lui paraît difficile, étant donnée la manière dont se font les opérations du dénombrement. Ces opérations reposent sur des bulletins individuels, dans lesquels les intéressés font leur déclaration sous leur simple responsabilité : si quelqu'un se déclare Belge, la statistique le considère comme Belge, sans autre appréciation. Il en est ainsi un peu partout ; ainsi on a vu des Français qui vivent aux États-Unis exciper de leur qualité d'Américain pour ne pas se faire inscrire au consulat ; ils se déclareraient Français si on les assujettissait à certaines charges qu'il serait de leur intérêt d'éviter.

Il partage d'ailleurs l'espoir exprimé par M. Ducrocq que la loi du 26 juin 1889 facilitera les naturalisations. Déjà avant cette loi l'effet s'était produit, et le recensement de 1886 a montré qu'il y avait en France plus de 100,000 naturalisés.

M. Ducrocq répond que les questions par lui examinées et résolues par la loi nouvelle sont toutes autres que celles indiquées par M. Turquan, qui a parlé de gens qui cachent leur nationalité sans qu'aucune législation leur en confère une autre.

M. Levasseur dit qu'au milieu des millions de bulletins qu'utilise la statistique,

il est impossible de vérifier les énonciations qui y sont portées; ainsi, combien de gens se disent mariés qui ne le sont pas; n'a-t-on pas vu une femme déclarer qu'elle avait cent ans lorsqu'elle n'en avait pas plus de trente? En résumé, les bulletins n'ont et ne peuvent avoir aucune valeur juridique.

M. Ducrocq répond que l'art. 471, n° 15, du Code pénal contient une sanction et qu'il en admettrait une plus efficace; M. Liégeard ajoute qu'en Allemagne la pénalité attachée à une fausse déclaration peut aller jusqu'à une amende de 30 marks.

M. Yvernès croit qu'en ce cas il vaut mieux faire une enquête particulière, dans laquelle les déclarations sont reçues par l'autorité compétente. C'est ce qui est arrivé lorsqu'on a assujetti les étrangers à faire eux-mêmes leur déclaration. De là un nouveau dénombrement plus précis que ne pouvait l'être le dénombrement général. Toutefois, si l'on s'en rapporte aux chiffres publiés pour Paris, il y aurait peu de différences entre les résultats des deux opérations.

La discussion se trouve close à la suite de ces observations.

M. le Secrétaire général reprend alors la nomenclature des ouvrages offerts à la Société, parmi lesquels il distingue le 109e *volume de la statistique de Prusse*; le tableau du mouvement de la population en Bulgarie, la statistique de l'instruction primaire et de la justice civile et commerciale en Italie, et enfin le Census municipal de Buenos-Ayres.

Notre collègue M. Hartmann fait distribuer aux membres présents plusieurs exemplaires de son ouvrage sur la Chambre de commerce de Paris, dans lequel on trouve une statistique des professions. M. Paul Taquet dépose sur le bureau son Manuel viticole qui a figuré à l'Exposition universelle. M. Antony Rouillet, une brochure très intéressante sur l'Économie sociale à l'Exposition, et M. Roy, un travail très étendu sur l'Assistance publique en Allemagne.

M. Fravaton offre à la Société, au nom du Dr J. J. Kummer, directeur du bureau fédéral des assurances à Berne, une brochure relative à l'*Assurance des employés*. L'auteur, après avoir analysé les différents systèmes suivis en France et dans les pays étrangers pour assurer aux fonctionnaires et employés une pension de retraite, expose ensuite quel est, à son avis, le rôle de l'État, de la compagnie ou du patron et quel est celui de l'assurance proprement dite dans les mesures de prévoyance en faveur des fonctionnaires, des employés et de leur famille.

Dans le même ordre d'idées, M. Fravaton signale à l'attention de la Société deux brochures du Dr G. Schaerttin, de Berne, l'une, en allemand, renfermant des tables très curieuses de la mortalité en Suisse, pendant les années 1876 à 1881; l'autre, en français, relative aux *Mesures de prévoyance en faveur des fonctionnaires et employés fédéraux*.

Ces deux ouvrages ont pour but d'établir mathématiquement quelles sont les prestations annuelles ou primes nécessaires pour constituer des pensions de retraite.

M. Fravaton communiquera prochainement à la Société un exposé du système préconisé par le Dr Schaerttin.

Enfin, M. Fravaton offre à la Société les deux premiers rapports du Bureau fédéral suisse des assurances dressés en exécution de la loi de 1885. Dans ces rapports, le bureau indique quelles sont les principales règles dont il s'est servi pour apprécier si les entreprises d'assurances privées offraient aux assurés des garanties sérieuses de solvabilité et si leurs opérations étaient basées sur des données scientifiques et mathématiques résultant de statistiques sérieuses et contrôlées.

Ces rapports renferment, outre les bilans et tableaux des opérations de chaque Société, établis, d'après un cadre uniforme, des tableaux comparatifs des opérations, des réserves et des résultats de toutes les sociétés autorisées à exercer leur industrie en Suisse. La science, la recherche consciencieuse de la vérité qui ont présidé à la confection de ces rapports en font des ouvrages extrêmement précieux à consulter.

La situation des compagnies d'assurance sur la vie, françaises et étrangères, qui opèrent en France, ajoute M. Fravaton, mérite un sérieux examen. Depuis quelques années, plus du quart de ces Sociétés a dû procéder à une liquidation judiciaire ou amiable, au grand détriment des actionnaires et même des assurés ; un autre quart s'est vu refuser, pour des motifs sérieux, l'autorisation d'opérer en Suisse. Il y a là un danger réel pour les intérêts de ceux qui ont confié leurs épargnes et l'avenir de leur famille à ces Sociétés. M. Fravaton pense que le contrôle exercé actuellement sur les Compagnies d'assurance sur la vie est insuffisant et il appelle l'attention de la Société sur cet état de choses. Il émet le vœu qu'elle étudie dans quelle mesure la statistique peut servir à établir des règles de contrôle sur les Compagnies d'assurance sur la vie. Loin de préconiser le système de contrôle intégral adopté dans certaines provinces des États-Unis d'Amérique et tout en dégageant d'une manière complète la responsabilité de l'État, M. Fravaton pense que l'on peut, grâce aux données de la science statistique, déterminer un certain nombre de règles générales, absolues, qu'une Compagnie d'assurance sur la vie ne saurait enfreindre, sous peine de transformer ses opérations, qui doivent avoir la rigueur mathématique, en entreprises aléatoires et en véritables jeux de bourse.

Ainsi, la Société pourrait examiner si le risque de guerre est aujourd'hui un risque véritablement assurable par les Compagnies à primes ; si les caisses de décès (dites assurances à 1 fr.) ont tenu compte dans leurs prévisions des risques de mortalité augmentant graduellement avec l'âge des sociétaires. Un autre sujet d'étude pourrait être de rechercher quelles sont les tables de mortalité qui paraissent les plus exactes, ou bien encore de déterminer quelle est la réserve minima que les Compagnies doivent constituer pour leurs risques en cours. M. Fravaton se borne à signaler quelques points de ce vaste sujet d'étude, persuadé que les travaux de la Société relatifs à ces questions fourniraient au Gouvernement et aux Chambres des renseignements de la plus haute valeur lorsque le projet de loi relatif aux Compagnies d'assurance sur la vie viendra en discussion devant le Parlement.

M. T. Loua se dit heureux de pouvoir annoncer la distribution prochaine de l'*Annuaire statistique de la France* pour l'année 1889, qu'on peut d'ailleurs se procurer dès à présent chez Berger-Levrault et Cie, 5, rue des Beaux-Arts, à Paris, au prix de 5 fr. l'exemplaire.

Cet ouvrage, dont la grande utilité, la nécessité même sont depuis longtemps démontrées, est trop connu pour exiger une analyse. Le volume actuel a été établi sur le même plan que les précédents, avec cette seule modification que les tableaux rétrospectifs, dont le nombre dépasse aujourd'hui quarante, ont été distraits du corps de l'ouvrage pour former un fascicule séparé beaucoup plus facile à consulter.

M. E. Levasseur remercie M. Loua de sa communication, et reconnaît avec lui que l'idée de réunir ensemble les tableaux rétrospectifs qui forment une véritable histoire économique de la France constitue une innovation heureuse, et que pour sa part il ne peut qu'approuver.

Il est alors procédé aux élections pour le renouvellement du bureau du Conseil.

Le scrutin qui avait été ouvert à 9 heures, est fermé à 11 heures. MM. Liégeard et Robyns font le dépouillement des bulletins de vote, lesquels sont au nombre de 38, après quoi, M. le Président déclare élus à l'unanimité :

Président honoraire . . M. Eug. TISSERAND, directeur de l'agriculture.
Président pour 1890. . M. Oct. KELLER, ingénieur en chef des mines.
Vice-présidents . . . . MM. Th. DUCROCQ et Adolphe COSTE.
Membres du Conseil . . MM. Paul CHALVET et Victor TURQUAN.

En conséquence, le bureau de la Société se trouve ainsi constitué pour l'année 1890 ;

Président . . . . . M. Oct. KELLER.
Vice-présidents . . . . MM. de CRISENOY, Th. DUCROCQ et Ad. COSTE.
Membres du Conseil . . MM. Alf. NEYMARCK, Aug. VANNACQUE, BEAURIN-GRESSIER, GIMEL, Paul CHALVET, TURQUAN.
Secrétaire général. . . M. Toussaint LOUA.
Secrétaire adjoint. . . M. Armand LIÉGEARD.
Trésorier . . . . . M. Jules ROBYNS.

La séance est levée à 11 heures et demie.

II.

CONFÉRENCES

POUR LES ASPIRANTS A L'INTENDANCE MILITAIRE

Organisée par la Société de Statistique de Paris.

SÉANCE D'INAUGURATION

Les conférences de statistique organisées par la Société sur la demande de M. le Ministre de la guerre pour les candidats à l'Intendance ont été inaugurées le 23 novembre dans la salle d'escrime de la Réunion des officiers, rue de Bellechasse, n° 37, sous la présidence de M. de Crisenoy, vice-président de la Société de statistique, remplaçant M. Leroy-Beaulieu empêché par un deuil de famille.

M. l'intendant militaire Baratier, membre du comité technique de l'intendance et représentant M. l'intendant général Rossignol, président du comité, empêché, et M. Levasseur avaient pris place au bureau : l'assistance était considérable et remplissait la salle.

A l'ouverture de la séance, M. Baratier a prononcé l'allocution suivante :

« Messieurs, M. le Ministre de la guerre, dont la sollicitude pour les besoins de l'armée est toujours en éveil, a appelé l'attention du comité technique de l'intendance sur la convenance de développer dans les services administratifs les connaissances qui touchent à la statistique et à la géographie économiques, en ce qui a trait aux choses utiles à l'armée.

« Le comité ne pouvait mieux faire que de se mettre en rapport avec les mem-

bres éminents de la Société de statistique de Paris, et d'élaborer avec leur concours le programme et le mode d'exécution des travaux qui seront prochainement entrepris en vue de répondre aux intentions du ministre.

« Nous attachons, Messieurs, une réelle importance à ces travaux qui dirigeront l'activité de notre personnel administratif dans une voie, un peu nouvelle peut-être, mais rendue nécessaire par l'importance de nos besoins, comme par la nature actuelle des rapports sociaux et internationaux.

« Comme prélude de ces travaux, la Société de statistique a proposé à l'administration de la guerre de faire un certain nombre de conférences traitant soit des généralités de la statistique, soit de quelques spécialités. Vous y puiserez, Messieurs, à la fois le goût et la méthode de cette science.

« M. le Ministre de la guerre a accueilli avec reconnaissance les propositions qui lui étaient faites.

« Permettez-moi donc, en son nom et comme représentant du comité de l'Intendance, d'exprimer publiquement ici nos remerciements les plus vifs à la Société de statistique de Paris et spécialement aux hommes considérables par leur situation comme par leur talent, qui ont bien voulu nous apporter un concours si gracieux et si précieux à l'œuvre éminemment utile qui est entreprise. »

M. de Crisenoy a pris ensuite la parole pour indiquer que la création d'un enseignement de la statistique avait toujours fait partie du programme de la Société, et comment on pouvait espérer voir cet enseignement se développer.

« En 1860, dit-il, les fondateurs de la Société avaient inscrit dans les statuts, au nombre des moyens d'action et de propagande, la création de chaires d'enseignement, et il y a quelques années, plusieurs de ses membres, jaloux de ne pas laisser prescrire cette partie de leur programme, avaient entrepris des séries de conférences qui ont eu un certain retentissement. Les projets de M. le Ministre de la guerre fournissaient une occasion précieuse de reprendre cette idée et de l'appliquer dans des conditions autrement avantageuses, puisqu'à de simples conférences sans but précis, ne pouvant attirer dès lors qu'un public d'amateurs, on allait substituer de véritables cours ayant une clientèle spéciale, appelant toute une classe d'auditeurs qui viendraient y chercher des connaissances requises dans les concours auxquels ils se préparent. Les anciens conférenciers se sont offerts pour reprendre sous cette nouvelle forme l'œuvre de vulgarisation qu'ils n'avaient interrompue qu'à regret, et la Société de statistique a applaudi à ce concert de désirs et de bonnes volontés qui doit marquer un nouveau pas dans l'accomplissement de sa mission, en même temps qu'il s'exercera pour le bien du pays.

« C'est ce concert, c'est cette association qui donne à la réunion de ce soir son véritable caractère et une importance beaucoup plus grande que n'en ont la plupart des cours et des conférences, et c'est pourquoi vous nous voyez ici, Messieurs, nous, les représentants de la Société de statistique, et près de nous, unis avec nous dans une pensée commune, les plus hauts représentants du corps de l'intendance et du ministère de la guerre.

« Et permettez-moi de l'espérer et de le dire, ce n'est encore qu'un premier pas dans une voie nouvelle, sur un vaste terrain s'étendant bien au delà des limites de l'administration militaire.

« L'enseignement qui sera donné ici est à la vérité spécialement destiné à MM. les candidats à l'intendance, et son programme a été préparé dans cette vue, mais

les conférences sont publiques, elles seront sténographiées et publiées, et la première série comprend des notions générales qui s'appliquent à toutes les administrations, dont toutes les administrations ont un égal besoin.

« Il n'y a pas longtemps que l'on commence à comprendre en effet que pour opérer des réformes sérieuses — et tout le monde en réclame aujourd'hui — pour marcher à pas assurés vers le progrès, le véritable progrès, celui qui représente des améliorations réelles, et non des changements stériles ou des systèmes déjà vainement essayés, il faut, avant tout, voir clair autour de soi, étudier avec soin les faits et, pour cela, savoir regarder, observer, grouper, découvrir la réalité sous des apparences parfois trompeuses.

« Les adeptes de cette doctrine ne sont pas encore nombreux, mais heureusement ce sont les chefs ; ils se sont mis à l'œuvre et ils feront école. Dans toutes les administrations publiques on travaille, quelques-unes ont déjà beaucoup produit; ceux qui étaient restés les plus en arrière, se sont mis eux-mêmes en mouvement à leur tour.

« Toutefois, à des travaux de cette nature la bonne volonté ne suffit pas; le concours d'employés instruits, expérimentés, en état d'opérer avec méthode et sans tâtonner est indispensable, sans quoi, l'on n'aboutit pas, ou l'on produit des documents médiocres dont on ne saurait tirer aucun parti.

« Eh bien, nous espérons, nous croyons que toutes les administrations publiques en arriveront successivement à inscrire dans leurs programmes de concours, les notions de la statistique et que ces modestes cours qui s'ouvrent aujourd'hui deviendront dans la suite un enseignement complet. C'est à l'administration de la guerre que reviendra l'honneur d'avoir ouvert la marche et montré la voie.

« Au nom de la Société de statistique de France, au nom de la science, au nom du progrès, je remercie donc M. le Ministre de la guerre et M. de Freycinet personnellement de la mesure qu'il a prise, je remercie les hauts fonctionnaires de l'intendance qui y ont concouru et qui ont bien voulu venir ici consacrer, par leur présence, l'œuvre que nous inaugurons et en affirmer l'importance. »

Après ce discours M. Levasseur a commencé sa conférence sur les généralités de la statistique, son objet et son histoire, et pendant une heure et demie il a tenu l'auditoire sous le charme de sa parole, par le mouvement qu'il a su donner à l'exposé d'un sujet quelque peu aride par lui-même.

La seconde conférence doit être faite par M. Cheysson, sur les méthodes de la statistique et la troisième par le docteur Bertillon sur l'organisation des bureaux de statistique en France. Les conférences suivantes, au nombre de douze, traiteront différentes questions de statistique et de géographie économiques.

(Voir le programme, page 2.)

Au moment de mettre sous presse, nous avons la douleur d'apprendre la mort subite d'un de nos meilleurs collaborateurs, l'honorable M. Charles Gimel, membre du Conseil de la Société. Une notice spéciale sera consacrée à sa mémoire.